

FÉVRIER 2023

Le Caneoir

INFO

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX

N°1 | 2023

CONSEIL GÉNÉRAL

Art. 5 LEDP:

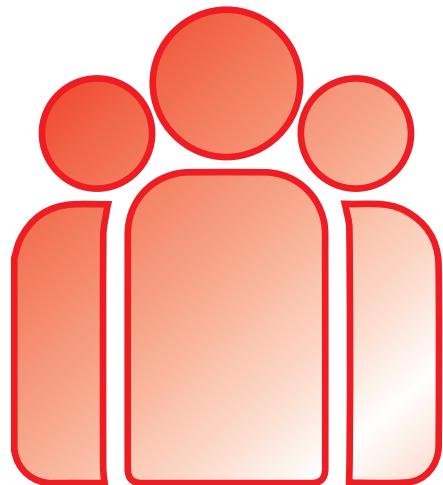
«Sont électeurs en matière communale:

- les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.»

Art. I du règlement du conseil général:

«Pour être admis au conseil général, il faut être électeur au sens de l'article 5 LEDP, domicilié dans la commune et avoir prêté serment. La perte de la qualité d'électeur entraîne la démission du conseil. La démission est effective à compter du jour de la radiation du registre des électeurs.

Tous les membres du corps électoral peuvent faire partie du conseil général, sauf les membres de la Municipalité.»



ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Communications de la Municipalité.
3. Information des délégués du Conseil intercommunal dans les organismes intercommunaux.
4. Communications de la Présidente.
5. Ordre du jour.
6. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 15 décembre 2022.
7. Assermentations.
8. Election d'un membre suppléant pour le conseil intercommunal de l'ORPC pour la législature en cours (2021-2026).
9. Préavis municipal N° 1/2023 relatif à la fixation des indemnités de la Municipalité pour la législature 2021-2026.
10. Préavis municipal N° 2/2023 relatif à l'adhésion au concept VIDIS 20-25 d'adaptation de l'organisation sécuritaire en matière de défense contre l'incendie et de secours de l'agglomération Lausannoise.
11. Postulats/motions.
12. Divers.



JEUDI 9 MARS 2023
À 20H00 À LA
SALLE DU CONSEIL



PARTICIPER À LA PROMOTION D'ÉNERGIE SOLAIRE GRÂCE À LA NOUVELLE COOPÉRATIVE NEWATTS



Les fondateurs de la coopérative

Créée tout récemment par 14 membres fondateurs.trices, Newatts est une société coopérative locale qui a pour objectif de réunir des citoyens désireux de s'impliquer concrètement dans la transition énergétique. Elle a obtenu son inscription auprès du registre du commerce en un temps record et s'active déjà à la recherche de toitures afin de pouvoir réaliser en 2023 sa première installation solaire de plusieurs centaines de mètres carrés.

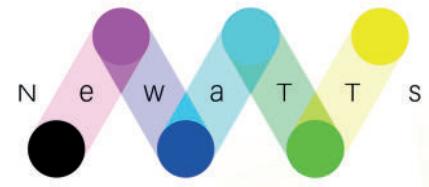
Dès qu'un premier projet sera sur les rails, vous pourrez monter à bord en

rejoignant Newatts par l'achat d'une ou de plusieurs parts à CHF 500.- et contribuer ainsi directement à l'installation de panneaux photovoltaïques. Vous deviendrez dès lors coopérateur.trice et participerez aux décisions futures avec votre voix à l'assemblée générale.

Plutôt que de générer des dividendes annuels, les statuts de Newatts prévoient que les bénéfices réalisés soient réinvestis dans de nouveaux projets afin d'alimenter un cercle vertueux, autant climatique qu'économique. Il est

attendu que les bénéfices cumulés provoquent une prise de valeur des parts sociales à moyen terme. Vous pourrez donc réaliser des gains, que l'on espère plus intéressants que si vous aviez laissé ce capital dormir sur un compte épargne, en vendant tout ou partie de vos parts après quelques années. Alternativement, vous aurez le plaisir de les transmettre à vos enfants ou petits-enfants afin qu'elles poursuivent leurs effets bénéfiques pour les générations à venir. Le réchauffement climatique a bien besoin d'un effet boule de neige!

Vous pouvez également vous rendre sur www.newatts.ch pour mieux connaître la nouvelle coopérative.



Newatts
info@newatts.ch
+41 79 570 21 16





GRIMACES

«Exprimer avec le visage et sans mot une émotion, la faire deviner, la passer à l'autre, c'est ce jeu auquel vous invitent un danseur et une comédienne. La séance commencera par un petit moment de spectacle, puis sera poursuivie par un atelier durant lequel vous pourrez à votre tour tester toutes sortes de ravissantes grimaces. Une formule à voir, puis à jouer qui se pratique en duo!»

Tout public dès 4 ans
Sa 4 mars 2023, 14h et 15h30

(ouverture des portes 15 minutes avant la représentation)

Salle du Conseil de Villars-Sainte-Croix



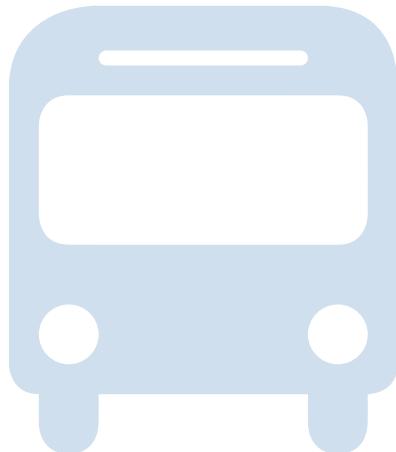
Tarif unique: 10.– CHF

Durée: 45 minutes

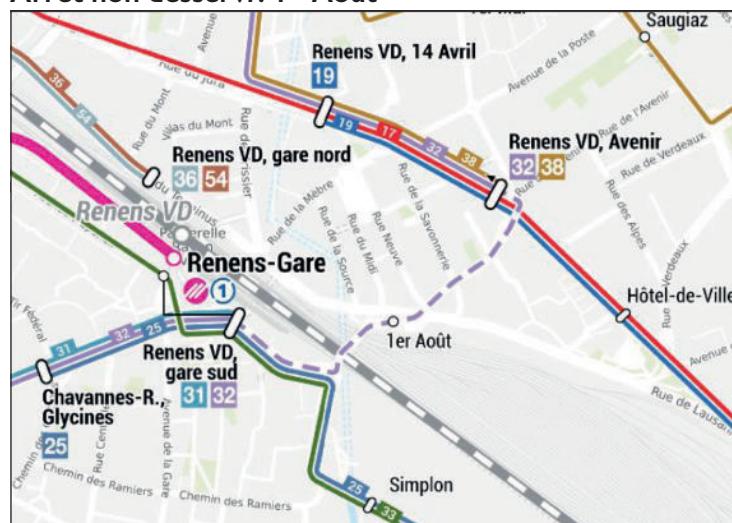
Réservations sur: [www.zigzagtheatre.ch/
reservations.php#reservation](http://www.zigzagtheatre.ch/reservations.php#reservation)

MODIFICATION DE LA LIGNE 32

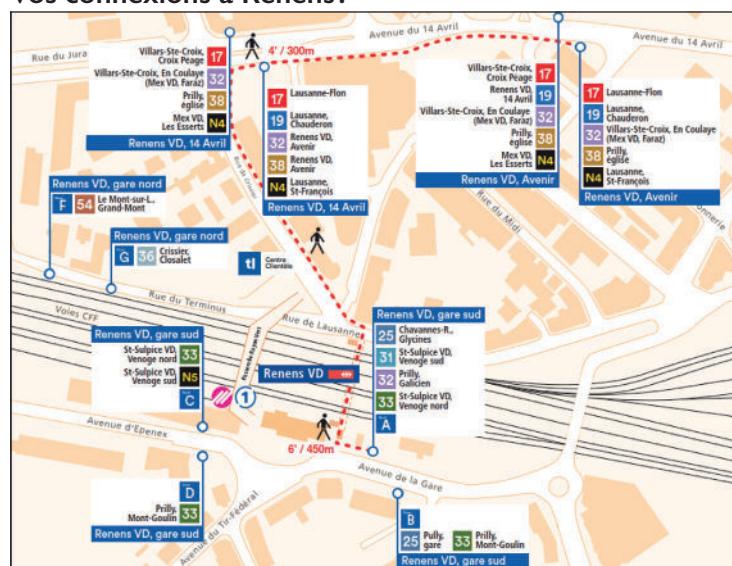
- Dates: dès le lundi 9 janvier 2023
- En raison des travaux liés au tram dans le secteur de la gare de Renens et de la fermeture du passage du 1^{er} Août, les tl ont prévu les aménagements suivants:
- Ligne 32
- La ligne est coupée en deux tronçons distincts, et circule entre Prilly, Galicien et Renens VD, gare sud, et entre Renens VD, Avenir et En Coulaye/Mex VD, Faraz.
- Le trajet entre le sud et le nord de la gare se fait désormais à pied.



Arrêt non desservi: 1^{er} Août



Vos connexions à Renens:



Service Client: 021 621 01 11 prix d'appel local (non surtaxé)



BILAN DE L'OPÉRATION ANTIBRUIT SUR LES ROUTES DE L'OUEST LAUSANNOIS

**POLICE**
OUEST LAUSANNOIS

Du mois de mars au mois de novembre 2022, la Police de l'Ouest lausannois (POL) a mené plusieurs actions de sensibilisation et de répression sur les routes de l'Ouest lausannois. L'opération «antibruit» vise à diminuer les nuisances provoquées par le comportement des usagers de la route et contrôler les modifications techniques apportées à certains véhicules.

Entre mars et novembre 2022, la POL a poursuivi les opérations liées

aux nuisances sonores générées par le comportement répréhensible de certains conducteurs. Les agents de la POL ont effectué 206 contrôles de manière planifiée ou spontanée sur le territoire de l'Ouest lausannois et sont intervenus à 118 reprises à la demande de la population.

Certaines actions ont été menées en partenariat avec la Police municipale de Lausanne (PML), la Gendarmerie vaudoise et le Service des automobiles et de la navigation (SAN).

Ces différents contrôles ont généré 128 dénonciations, 12 amendes d'ordre et 18 fiches techniques pour modifications non conformes d'un véhicule.

Pour rappel, les modifications apportées à un véhicule sont soumises à homologation et expertise auprès du SAN dans un délai de 10 jours.

Cette thématique demeure un objectif opérationnel traité dans le cadre de l'activité courante de nos agents.

FERMETURE DÉFINITIVE DU POINT D'APPUI DE CRISSIER

**POLICE**
OUEST LAUSANNOIS

Le point d'appui de la Police de l'Ouest lausannois, dans les locaux de l'administration communale de Crissier, dont l'accueil était suspendu au public depuis mars 2020 en raison du Covid-19, restera définitivement fermé. La population pourra se rendre dans les postes de base à Ecublens et Renens ainsi qu'à l'Hôtel de police à Prilly ouvert 24h/24 et 7j/7.

L'accueil au point d'appui de Crissier a été suspendu en mars 2020 avec le

début des mesures d'urgence liées à la pandémie de Covid-19. Avant cela, il avait déjà été relevé une baisse constante de la fréquentation du poste. L'opportunité d'accéder à l'un ou l'autre des postes de base, ouverts en semaine, ou à l'Hôtel de police a certainement contribué à ce constat.

Ainsi, la Municipalité de Crissier et la Police de l'Ouest lausannois ont décidé de procéder à la fermeture définitive du point d'appui de Crissier avec effet au 1^{er} janvier 2023. La population

conservera la possibilité de se rendre aux postes de base et à l'Hôtel de police. En parallèle, la création d'une réception dans l'administration communale permettra de garantir un accueil aux administrés de la commune.

La Police de l'Ouest lausannois rappelle que le dépôt de plaintes pénales peut être réalisé en ligne. Le lien figure sur le site www.polouest.ch, de même que divers renseignements utiles pour les administrés.





NO OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE SUISSE, NOOPS.CH

La Police de l'Ouest lausannois s'associe à l'Association No Obsolescence Programmée Suisse, NoOPS.ch, pour la récupération de smartphones et tablettes issus des objets trouvés



Le 11 novembre 2022, la Police de l'Ouest lausannois (POL) a rencontré l'Association NoOPS.ch afin de lui remettre 17 smartphones. La POL renouvelle ainsi sa volonté d'offrir une seconde vie aux téléphones portables et tablettes issus des objets trouvés.

En 2020, Terre des Hommes a annoncé à la POL sa décision de mettre fin

à la convention signée en 2016 quant à la récupération des smartphones. Pour cette raison, la POL a recherché un partenaire et a trouvé en l'Association No Obsolescence Programmée Suisse, NoOPS.ch, un nouvel interlocuteur.

Après le délai légal d'un an, et dans la mesure où le trouvleur de l'objet ne souhaite pas le récupérer, les objets trouvés sont, en principe, détruits sur ordre de la Justice de Paix. Cette der-

nière année, 17 smartphones ont été recueillis et n'ont pas été réclamés.

Les appareils collectés seront diagnostiqués par «réalise» en vue d'être reconditionnés ou désossés en vue de la récupération des matériaux. Les données sont effacées selon les procédures strictes établies par cette dernière.



NoOPS.ch (No Obsolescence Programmée Suisse)

L'Association NoOPS.ch conduit diverses actions visant à allonger la durée de vie des objets, leur réparation et leur valorisation, in fine pour lutter contre l'obsolescence programmée.

Elle dispose d'un réseau de collecte de téléphones portables et tablettes usagés dans toute la Suisse romande, en vue de les reconditionner et les valoriser. L'Association collabore avec plusieurs partenaires locaux dans ce processus: les téléphones collectés sont diagnostiqués par réalise, remis en vente après reconditionnement sur la plateforme en ligne Recommerce.swiss ou désossés pour récupérer les matériaux à la Renfile, brocante du Centre Social Protestant.

HYPER OUEST

Vivre une aventure artistique dans un territoire en pleine transformation urbaine, ça vous tente? Un événement festif et populaire aura lieu du 27 avril au 7 mai 2023 dans les huit communes du district de l'Ouest lausannois.

A travers la musique, la danse, la performance et l'exploration, cette manifestation multilieux invite à redécouvrir l'Ouest lausannois et ses trésors cachés en investissant les espaces quotidiens et des lieux en transition de façon inédite, unique et exceptionnelle.

Le temps d'un évènement conçu comme une fête, ces moments artistiques et éphémères raconteront le district et ses coulisses, interrogeront à travers l'art les thématiques propres à un territoire en évolution: les proximités et l'humain; la nature et le patrimoine; la mobilité et le bien vivre ensemble dans la ville du futur.

Un voyage extraordinaire à travers plusieurs sites, un lieu central rassembleur, un riche programme tous publics, à découvrir dès le 21 mars sur www.hyperouest.ch.

Organisé par l'association Futur Ouest, en partenariat et avec le soutien des communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, cet événement sera l'occasion de fêter les 15 ans du district de l'Ouest lausannois.



UNE RENCONTRE AVEC LES AÎNÉS À L'OCCASION DE L'ÉPIPHANIE

Les aînés de Villars-Ste-Croix ont été nombreux à répondre à l'invitation de la Municipalité qui les a conviés le jeudi 5 janvier 2023 pour partager la galette des rois.

Le temps frisquet n'a pas empêché les quelques 60 personnes inscrites à rejoindre, qui à pied qui en voiture, la salle polyvalente au centre du village aux alentours de 16h00 jeudi 5 janvier dernier. Les invités, heureux de se retrouver, échangent force accolades, vœux de bonne année et sourires.

Une fois installé aux tables mises en place et préparées par M^{me} Maria Mobilia, concierge, et M. Giuseppe Marchese, employé communal, le

délicieux pithiviers, accompagné de thé et café, est servi par les membres de la Municipalité et de l'administration communale.

De l'avis général, on se régale! La fève permet à M^{me} Yvette Mamin d'être couronnée reine d'un jour et d'être chaleureusement applaudie par l'assemblée.

On se quitte vers 18h00, heureux de s'être retrouvé et d'avoir partagé, l'espace d'un instant, un moment convivial et débuter l'année de fort agréable manière.

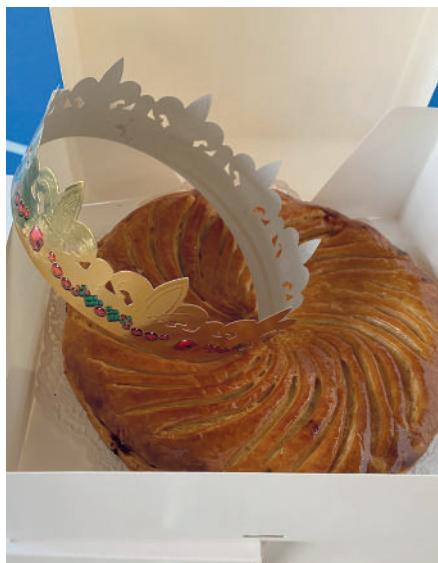
On se retrouvera en décembre pour partager le repas de Noël des aînés puisque, selon la tradition, les activités

pour les aînés sont organisées en alternance avec une sortie une année sur deux.

Bonne et heureuse nouvelle année à toutes et tous!



M^{me} Yvette Mamin



Le délicieux Pithiviers





INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU CERCLE DES LOISIRS DE VILLARS-STE-CROIX

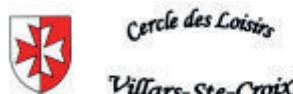
Chères et Chers membres,

En votre qualité de membres du Cercle des Loisirs, vous êtes invités à son Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le:

**Mercredi 8 mars 2023 à 20h00
à la salle des sociétés**

L'ordre du jour est le suivant

1. Accueil et salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2022
3. Approbation des comptes 2022
4. Rapports de la caissière et des vérificateurs des comptes
Election de vérificateurs de comptes
5. Proposition de nouveau membre du comité: M^{me} Patrizia Genton et reconduction des membres du Comité:
M^{mes} Anita Cochard, Valérie Haas, Corinne Bajrami, Katia Steiner
6. Admissions – Démissions
7. Cotisations 2023
8. Proposition de modification de la 1^{ère} phrase de l'article 8 des statuts: «Il (le comité) est composé d'un minimum de 3 membres, soit un(e) président(e), un(e) secrétaire et un(e) caissier(ère).» et de suppression du 3^e paragraphe de l'article 8 (suppression de membre suppléant)
9. Proposition de modifier le logo pour le suivant:



10. Activités futures:

31 mars 2023 dès 18h30:	Turnnoi de Briscola sur inscription, infos suivront
27 avril 2023 midi:	Repas du midi sur inscription, infos suivront
5 mai 2023:	Soirée chibre sur inscription, infos suivront
2 juin 2023:	Soirée jeux jeunesse sur inscription, infos suivront
24 août 2023:	Open air cinéma, infos suivront
10 septembre 2023:	Grillade villageoise au refuge, sur inscription, infos suivront
10 novembre 2023:	Match aux cartes, sur inscription, infos suivront
- II. Propositions individuelles et divers

Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2022 est jointe à la présente invitation.

Nous nous réjouissons de partager ce moment avec vous! Afin de l'organiser dans les meilleures conditions, merci de **confirmer votre présence ou votre absence**, à l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 2023 au 021 731 49 07 (répondeur) ou à l'adresse courriel cerclevsc@gmail.com **d'ici au plus tard le 28 février 2023**.

Pour le Cercle des Loisirs

Anita Cochard
Présidente

Valérie Haas
Secrétaire



Cercle des Loisirs
Villars-Ste-Croix



TOURNOI DE BRISCOLA

Vendredi 31 mars 2023

À la grande salle du Villars-Ste-Croix

Rendez-vous à 18h30 pour l'apéritif

Programme:

18h30: Apéritif offert par la Commune

19h15: **Repas:**

Tagliolini au four, jambon cuit et légumes
Sandwich, gâteaux, cakes

20h15: **Début du match**

Jeu par équipe de 2 joueurs – inscription soit seul soit par équipe de 2 joueurs

5 manches de 3 séries

Repas: fr. 15.– par personne

Match:

- Membre du Cercle des loisirs: fr. 10.–
- Non-membre: fr. 20.–

Inscriptions jusqu'au 24 mars 2023 au 021 731 49 07 (répondeur) ou cerclevsc@gmail.com

Le comité du Cercle des Loisirs vous convie à un repas

**uniquement sur inscription,
le Jeudi 27 avril 2023 à 11h30
à la salle des sociétés**

Au menu:

Apéritif, offert par la commune
Jambon à l'os, gratin dauphinois, salade

Au prix de: frs. 20.00 par personne, sans boisson, sans dessert.

!! places limitées !!

**Inscription obligatoire jusqu'au 17 avril 2023 auprès de:
M^{me} Anita Cochard 021/731.49.07 (répondeur) ou cerclevsc@gmail.com**



ET TOI, T'EN PENSES QUOI?

TU AS ENTRE
14 ET 20 ANS ?

ALORS PARTICIPE
AUX DÉBATS SUR
DES THÈMES QUI
TE PARLENT

TRANSPORTS
PUBLICS

SANTÉ
MENTALE

FORMATION

CLIMAT



**SESSION CANTONALE
DES JEUNES**
18 ET 19 MARS 2023 À LAUSANNE

INSCRIPTION GRATUITE
D'ICI AU 6 MARS 2023
SUR → CDJ-VAUD.CH



cdjv

canton de
vaud



NOUVEAU À

VILLARS-STE-CROIX

COURS DE
YOGA &
 **ZUMBA®**
kids

HORAIRES
LES VENDREDIS

ZUMBA KIDS - 17H À 17H50

VIENS T'ÉCLATER, TE DÉFOULER ET DANSER SUR LE RYTHME DE LA SALSA, POP, HIP-HOP, REGGAETON ET AUTRES...

YOGA KIDS - 18H À 18H45

✓ L'INSTANT PRÉSENT ! GAGNE EN SOUPLESSE, CONFiance EN TOI, CONCENTRATION & RESPIRATION...

COURS PRIVÉS POSSIBLES SUR DEMANDE
INSCRIPTION PAR WHATSAPP, MAIL OU VIA MON SITE WWW.ENERGYZEN.CH
CONTACT AVEC ENDY AU 079 721 29 34 OU PAR MAIL CONTACT@ENERGYZEN.CH



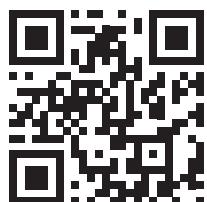
OUVERTURE LE 5 NOVEMBRE À **RENENS!**

Vêtements, chaussures
et accessoires

Inauguration officielle à 11h. Soupe à la courge et boissons offertes!



SECONDE MAIN
LES GALETAS
DU CSP VAUD



Ouvrez l'appareil photo de votre iPhone
(ou votre appli QR code Lecteur sur An-
droid) et visez le QR code.



À VOS AGENDAS!

2023

- Samedi 11 mars**
Mise de bois et coup de balais
- Vendredi 31 mars**
Tournoi de Briscola
- Samedi 1^{er} avril**
Lapin coquin
- Vendredi 5 mai**
Match aux cartes
- Dimanche 7 mai**
Hyper Ouest
- Dimanche 11 juin**
Marché local
- Samedi 17 juin**
Fête de l'été

À VOS AGENDAS!

2023

- Jeudi 24 août**
Cinéma Open air
- Samedi 2 septembre**
Joutes sportives
- Samedi 28 octobre**
Halloween
- Vendredi 10 novembre**
Match aux cartes
- Mercredi 6 décembre**
St-Nicolas
- Lundi 11 décembre**
Vente des sapins de Noël

Planning cultes 1^{er} semestre 2023 à Villars-Sainte-Croix

- 15 janvier 2023 – 09h00**
Richard Falo
- 26 février 2023 – 10h00**
Laurent Zumstein
- 7 avril 2023 – 10h00**
Vendredi Saint
Laurent Zumstein
- 7 mai 2023 – 10h00**
Laurent Zumstein
- 28 mai 2023 – 10h00**
Pentecôte – Sylvie Dépraz
- 25 juin 2023 – 10h00**
Sylvie Keuffer
- 23 juillet 2023 – 10h30**
Sylvie Dépraz
- 20 août 2023 – 10h30**
Patrice Haesslein



Commune de Villars-Sainte-Croix
Au Village 23
CH-1029 Villars-Ste-Croix

Horaire du guichet

- Lundi: 8h00 – 12h00
Mardi: 8h00 – 12h00
Mercredi: 7h00 – 12h00
Jeudi: 8h00 – 12h00

Téléphone
021 701 16 10

Greffé municipal

greffe@villars-sainte-croix.ch

Bourse communale

bourse@villars-sainte-croix.ch

Office de la population

controle.habitants@villars-sainte-croix.ch